



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

06

LES ALPES-MARITIMES :
UN DÉPARTEMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR

VOUS
AVANT
TOUT!

LE MAG DU DÉPARTEMENT 06 | AUTOMNE 2022 | N°18

en partenariat avec

nice-matin

LE DÉPARTEMENT
INVESTIT POUR VOUS
Plan Collège 2028

L'ÉVÉNEMENT DE L'AUTOMNE
Exposition Hokusai
au musée des arts asiatiques

VOUS
AVANT
TOUT!



SENIORS

Le Département vous accompagne et prend soin de **VOUS**.



ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

Faites votre demande d'APA sur :

→ mesdemarches06.fr



CHÈQUE SOLIDARITÉ

Pour financer vos aides
à domicile.



HABITAT SENIORS

Des aides financières pour adapter
votre logement et financer
votre téléassistance.



UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

à votre écoute dans
nos 24 établissements
médico-sociaux.

Sommaire

DÉPARTEMENT 3.0

Vu sur les réseaux sociaux p. 4

Édito du Président p. 5

VOUS INFORMER

L'actu près de chez vous p. 6-9

QUE FAIT LE DÉPARTEMENT POUR VOUS ? p. 10-11

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR VOUS

Plan Collège 2028 p. 12-13

COLLÉGIENS : VOUS SENSIBILISER p. 14-15

PROFESSIONNELS : VOUS ACCOMPAGNER p. 16-17

PROCHE DE VOUS p. 18-19

PLEIN CADRE

Le col des Champs p. 20-21

GREEN DEAL

L'Observatoire départemental de l'eau p. 22

SMART DEAL

Campus connecté p. 23

VOS DÉMARCHES p. 24-25

**L'ÉVÈNEMENT DE L'AUTOMNE :
HOKUSAI AU MUSÉE DES ARTS ASIATIQUES** p. 26-27

VOUS OXYGÈNER

Le parc de la Valmasque p. 28-29

CULTURE & VOUS

Les temps forts de l'automne p. 30-31

AGENDA p. 32

TRIBUNES

La parole est à... p. 33

VOUS ÉMERVEILLER

Rando de l'automne p. 34

VOUS RÉGALER

Julien Roucheteau et son foie gras
fumé au bois de genévrier du pays niçois
aux billes de betteraves et mandarine
et son consommé de canard p. 35



© Département des Alpes-Maritimes

Magazine édité par le Département des Alpes-Maritimes - Octobre 2022 - Directeur de la publication : Elodie Lacroix
Contact : lemag@departement06.fr - Photo couverture : Collège Arnaud Beltrame à Pégomas © Département des Alpes-Maritimes
Impression : Rotolito Spa - Piazza Cadorna, 6 - 20123 Milan - Italie - ISSN : 2608-1741- Dépôt légal : mars 2018
Informations papier : 0% de fibres recyclées



Vous recevez le Mag' dans le cadre de votre abonnement à l'Info 06 qui est désormais remplacé par la présente publication et également distribué par le groupe Nice-Matin.

Pour vous abonner ou vous désabonner, vous pouvez vous adresser par email à : lemag@departement06.fr ou par voie postale à Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Direction de la Communication Abonnement Mag' - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès en vous adressant par voie postale au Délégué à la Protection des Données - Conseil départemental des Alpes-Maritimes - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3.

Pour les non et mal voyants, le Mag' est disponible en version sonore sur le site du Département et en CD envoyé par voie postale sur demande auprès du contact : lemag@departement06.fr

DÉPARTEMENT 3.0

▶ VU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

PODCASTS



Les podcasts du #Département06 des #SoiréesEstivales en partenariat avec @FranceBleuAzur sont disponibles sur les plateformes de streaming !
Des interviews inédites à écouter sur notre chaîne podcast. departement06.fr

Bonne écoute !

#Podcast #AlpesMaritimes #Culture06 #VousAvantTout #Scene06

REPOST

Le #Département06 vous souhaite une bonne journée !
Une photo, chaque matin, pour admirer la beauté de nos paysages dans les Alpes-Maritimes !

@jmplty / La Pointe de l'Aiguille, Théoule-sur-Mer



TWITTER

500. C'est le nombre de concerts et spectacles gratuits qui ont eu lieu cet été, dans le #Département06 !



LINKEDIN

Le #Département06 a été primé !

C'est l'élaboration d'un budget vert qui a permis au Département des #AlpesMaritimes d'être récompensé. Charles Ange GINESY, président du Département des Alpes-Maritimes : « Je me réjouis de cette reconnaissance de la gestion responsable de notre collectivité. »

#GREENDeal



À TRÈS VITE ! Sur notre site internet www.departement06.fr ou sur nos réseaux sociaux

   @departement06  @AlpesMaritimes   @Département des Alpes Maritimes



Pour recevoir la newsletter du Département : rendez-vous sur www.departement06.fr
Retrouvez la version e-magazine du Mag' avec des contenus enrichis, + de liens et + de vidéos, sur www.departement06.fr dans la rubrique " Votre Département ".



Le Département agit pour vos enfants



L'été qui vient de s'achever a constitué une parenthèse salvatrice. Elle a permis à beaucoup d'entre nous de se changer les idées, et à l'économie maralpine de bénéficier d'un regain touristique bienvenu.

La rentrée ne s'est pas moins effectuée dans un contexte lourd et complexe, dans la continuité d'un début d'année 2022 qui nous a montré toute la fragilité du monde tel qu'il va. Je ne reviendrai pas ici sur les défis multiples auxquels notre planète se trouve confrontée : tensions géopolitiques et militaires à leur paroxysme, dérèglement climatique qui provoque des sécheresses catastrophiques, pénurie énergétique et de matières premières, inflation galopante qui frappe durement les ménages en retour...

Ces défis, les élus doivent aujourd'hui les relever en conciliant des impératifs a priori opposés : aider chacun à vivre décemment, tout en protégeant toujours mieux l'environnement et sans générer une dette abyssale.

Pas simple, mais possible... Cette équation a ceci d'exaltant qu'elle invite à l'inventivité, aux idées nouvelles, au dépassement des idéologies et des recettes toutes faites. Elle a aussi l'immense mérite de redonner toute sa place à la volonté politique.

Agir, agir encore, agir toujours, telle est bien la marque de fabrique du Département, sa proximité des citoyens comme gage d'efficacité. Dans ce numéro, sont ainsi présentées les initiatives de notre collectivité afin que les collégiens évoluent dans un cadre toujours plus accueillant, toujours plus performant, de l'équipement numérique aux repas issus des producteurs locaux, pour un enseignement permettant à chacun de s'épanouir et de se préparer à prendre sa place dans une société en mouvement perpétuel. Autant d'actions inscrites dans notre Plan collège, qui prévoit notamment la réalisation de 4 nouveaux établissements d'ici à 2028.

Vous rencontrerez également les professionnels des métiers de l'enfance et mesurerez toute l'expertise avec laquelle nos pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours ont géré les risques cet été.

Le président que je suis est fier des agents de notre collectivité. Avec eux, nous allons continuer à enclencher des actions concrètes, par exemple pour répondre aux risques de sécheresse à travers l'Observatoire départemental de l'eau lancé le 8 septembre.



Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes

L'ACTU

près de chez vous

Alpes-Maritimes



LE CAMPUS SUD DES MÉTIERS : UNE IMPULSION NOUVELLE POUR L'APPRENTISSAGE

Ce campus régional d'apprentissage est un outil essentiel à la vitalité économique du territoire maralpin.

Ce nouvel espace, vitrine de l'apprentissage pour la Côte d'Azur, accueillera 2 000 apprenants par an, des formations dans de très nombreux secteurs comme l'automobile, le tourisme, les métiers d'accompagnement à la personne... et vient ainsi compléter l'offre d'apprentissage des Alpes-Maritimes. Le soutien de l'artisanat et de l'apprentissage constitue une priorité pour le Département qui est partenaire et co-financeur de ce projet à hauteur de 3 millions d'euros.



L'EXCELLENCE MISE À L'HONNEUR

Les 11 et 13 juillet, une cérémonie a été organisée dans les jardins de l'hôtel du Département pour récompenser les 3 252 collégiens et les 1 247 bacheliers, lauréats de la mention Très Bien pour le brevet des collèges et le baccalauréat.



LES ALPES-MARITIMES, TERRE DE JEUX 2024

Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, et Thierry Rey, Conseiller spécial pour l'organisation de Paris 2024, ont signé la Convention entre le Département des Alpes-Maritimes et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024 pour le passage de la flamme olympique dans le 06.

Créé par Paris 2024, le label "Terre de Jeux 2024" encourage tous les territoires de France à s'engager dans l'aventure olympique et paralympique. Grâce à cette labellisation, le Département des Alpes-Maritimes entend prendre toute sa place dans cette dynamique sportive, touristique et festive. L'accueil de la flamme olympique en est une illustration.





VENCE



UNE RENTRÉE « VERTE » AU COLLÈGE DE LA SINE À VENCE

Pour cette rentrée scolaire, le Département maintient le cap d'une politique ambitieuse en faveur des collèges. Cette année encore, de nombreux investissements ont été réalisés notamment pour la rénovation des cours de récréation et espaces extérieurs, la réduction des îlots de chaleur dans le cadre de la politique départementale GREEN Deal.

12 millions d'euros de travaux ont été réalisés pendant la période estivale pour accueillir les collégiens dans les meilleures conditions possibles.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Dans le cadre d'une convention multipartite entre la Préfecture des Alpes-Maritimes, l'Académie de Nice, l'association planning familial 06, l'association française des centres de consultation conjugale 06 (AFCCC06), l'association « Une voix pour elles » et le Département des Alpes-Maritimes, un partenariat a été mis en place pour lutter contre la précarité menstruelle dans les collèges.

Les actions mises en œuvre se traduisent par la réalisation de séances d'information collectives pour tous et la mise à disposition de protections périodiques gratuites pour les collégiennes. Elles ont pour objectif de lutter contre les difficultés économiques pouvant entraîner une hygiène insuffisante, un absentéisme et une exclusion de la vie scolaire et sociale.

PUGET-THÉNIERS



VALLÉES



5 COLS CONNECTÉS À DÉCOUVRIR

À l'occasion de la journée internationale du vélo, le premier col connecté a été inauguré. 5 cols connectés des Alpes-Maritimes illustrent une des actions du Plan Vélo. Une cinquantaine de coureurs ont fait son ascension à vélo dont Charles Ange Ginésy, Alexandre Vinokourov, champion olympique sur route 2012 et vainqueur de la Vuelta 2006, Sébastien Camus, champion d'ultra-trail, Amaël Moinard, ancien coureur professionnel et Directeur de course du Tour des Alpes-Maritimes et du Var, et Jean-Luc Petit, Président du Comité départemental de cyclisme.



SAINT-MARTIN-DU-VAR

INAUGURATION DU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE

Le Centre de Secours et d'Incendie (CIS) de Saint-Martin-du-Var a été inauguré le 15 juillet par Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, en présence d'Eric Ciotti, Député, Président de la commission des finances et du SDIS 06 ainsi que de nombreux élus.

Ce Centre d'Incendie et de Secours est le transfert de la caserne existante positionnée à Plan du Var dont les capacités devaient nécessairement évoluer compte tenu de son importante sollicitation et d'un besoin de développement. Ce nouveau CIS d'une surface totale 1 678 m² sera également composé du poste de commandement de compagnie qui a pour vocation la gestion opérationnelle et administrative de la compagnie Pays Niçois.



SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE

RÉNOVATION DU COUVENT DES TRINITAIRES

L'opération de réhabilitation a été lancée à l'été 2020. Elle a porté sur la restauration du clos et du couvert de deux bâtiments contigus : la chapelle, classée monument historique depuis le 31 mars 2009 qui abrite des peintures murales remarquables, et son bâtiment conventuel. Le montant des études et travaux s'est élevé à 3,5 millions d'euros. Ils ont été financés par le Département des Alpes-Maritimes et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Roya - Paillons - Riviera Française



RECONSTRUCTION ROYA

Le Département des Alpes-Maritimes est toujours en première ligne pour rebâtir la vallée de la Roya.

Les Ponts d'Ambo et de Caïros ont été livrés. Ces ouvrages définitifs seront mis en place par le Département des Alpes-Maritimes dans les nuits des 5 et 7 octobre en remplacement des ponts provisoires.

Pays Grassois



PÉGOMAS

INAUGURATION DE LA RD1009

Cette nouvelle route départementale permet d'alléger le trafic de la RD9, RD109 et du réseau viaire de la plaine de la Siagne. Ainsi, elle facilite le rattachement des agglomérations de Pégomas et Auribeau-sur-Siagne à l'A8 et à la RD6007. Dans le cadre de sa politique GREEN Deal, le Département des Alpes-Maritimes a souhaité assortir à la nouvelle route, une piste cyclable atteignant désormais 6 km, poursuivant ainsi ses actions en faveur de la mobilité douce et de la promotion de la pratique du vélo sous toutes ses formes.

LE ROURET

UNE SOIRÉE AVEC ANDRÉ DUSSOLLIER

Le 4 août dernier, à l'occasion du Festival des mots, André Dussollier a transporté le public dans l'univers des mots par l'émotion et l'élégance de ces instants hors du temps !

De Victor Hugo à Sacha Guitry en passant par l'humour féroce de Roland Dubillard, Raymond Devos, Alphonse Allais et bien d'autres, cet immense acteur a donné vie aux mots tout au long de la soirée !



QUE FAIT LE DÉPARTEMENT POUR VOUS ?

Collèges : une compétence essentielle du Département

Au sein du service départemental de l'éducation, une équipe d'agents très spéciaux a pour mission la bonne gestion des collèges des Alpes-Maritimes. Découvrez.



En cette deuxième semaine du mois d'août, le calme règne au sein du service départemental de l'éducation situé au Cadam à Nice. Ce bref temps, moins tumultueux, permet d'anticiper le plus possible les difficultés que peuvent rencontrer les collèges. C'est dans ces locaux en étage qu'une vaste équipe de 35 personnes s'affaire à longueur d'année pour s'assurer du parfait fonctionnement de 72 collèges et d'une école primaire des Alpes-Maritimes. « Notre service est divisé en 4 sections : Moyens humains, Multimédia, Moyens matériels et Actions éducatives et aides aux familles », explique Hélène Roumajon, chef du service de l'éducation.

1 000 AGENTS TECHNIQUES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Supervisés par la section Moyens humains, 1 000 agents techniques s'apprentent à reprendre le chemin du travail pour préparer l'arrivée prochaine des élèves : des agents d'entretien, des chefs de cuisines, seconds, commis, des agents d'accueil, des gardiens de gymnase... Autant d'employés départementaux, titulaires ou en CDD, qui se répartissent entre les différents établissements scolaires. « Nous avons recruté 45 nouvelles personnes cet été pour remplacer les départs à la retraite et les fins de contrats », confie Elsa Lamort, chef de la section. Pour ne pas gripper une organisation bien huilée, une vingtaine d'agents techniques « volants » sont là pour remplacer les absents au pied levé. Les effectifs des équipes ont d'ailleurs été renforcés depuis la crise sanitaire du Covid-19. « Depuis le début de la pandémie, nous n'avons jamais fermé un collège ou une cantine du fait de l'absence d'agents techniques », souligne Hélène Roumajon.

BOUCLIER SOCIAL : PAS D'AUGMENTATION DU PRIX DES CANTINES SCOLAIRES !

Malgré l'inflation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, le Département des Alpes-Maritimes n'augmentera pas le prix de la cantine pour cette rentrée scolaire. Un plan de soutien exceptionnel aux collèges a été voté pour faire face à l'augmentation des tarifs liée aux dépenses énergétiques et aux denrées alimentaires sans aucune incidence financière pour les familles. Cette aide permettra notamment de conserver le même niveau de qualité de repas dans les cantines scolaires. Des dotations de fonctionnement complémentaires seront versées afin de compenser ce surcoût pour 2022, estimées entre 3 et 5 millions d'euros.

11 000 ORDINATEURS ET 17 000 TABLETTES GÉRÉS PAR LA SECTION MULTIMÉDIA

Une autre section essentielle évolue au sein des bureaux du service départemental de l'éducation, celle du Multimédia. « Nous gérons toute la partie informatique », explique Yves Trastour, en charge de ce service doté d'un budget annuel de 2,3 millions d'euros. Un parc de 11 000 ordinateurs est ainsi mis à disposition des 42 000 collégiens du département. « Cela fait environ 1 ordinateur pour 4 élèves », précise Yves Trastour. A cela s'ajoutent 17 000 tablettes et 2 500 vidéoprojecteurs, dont la maintenance est confiée à 4 techniciens, secondés dans leur tâche par 11 apprentis. « Nos apprentis se déplacent dans tous les collèges pour assurer un service de maintenance de premier niveau. Cette formation rémunérée a été créée spécifiquement pour le Département et plus particulièrement pour le service de l'Éducation en 2019 », ajoute Yves Trastour. L'une des grandes nouveautés de cette rentrée : suite à un appel à projets, une dizaine de collèges vont être équipés de Fablabs, et progressivement dotés d'outils innovants tels que des imprimantes 3D, machines à découpe laser, studios multimédia...



© D.R.

DES COUPS DE POUCE FINANCIERS ET PLUS DE 200 ACTIVITÉS GRATUITES

Non loin de là, la section des Actions éducatives et aides aux familles s'occupe des différentes aides financières à destination des collégiens et de leurs familles, à commencer par le versement de bourses départementales, en complément des bourses d'Etat. Chaque année, 3 000 boursiers se voient attribuer une aide allant de 84 à 360 euros. « Les applicants doivent faire leur demande en ligne sur mesdemarches06.fr », souligne Julia Daniel, chef de la section. Autre soutien apporté : le versement de 1 euro pour le repas de la cantine, réduisant le menu quotidien de 3,40 à 2,40 euros pour 13 000 familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS). La section édite aussi un catalogue numérique avec plus de 200 activités gratuites proposées aux collèves. Sorties à l'opéra, au théâtre, visite d'un musée, participation à un escape game autour du développement durable...

« Chaque collève participe en moyenne à 6 ou 7 activités par an », précise Julia Daniel. Dans les locaux du service de l'éducation, une quatrième et dernière section, celle des Moyens matériels, a, quant à elle, pour mission le fonctionnement financier et matériel des collèges : la gestion des dotations de fonctionnement, l'équipement des collèges publics, le versement de subventions d'investissement pour les collèges privés sous contrat d'association avec l'État, l'élaboration et le suivi de la carte scolaire ...

EN CHIFFRES



72

collèges publics
et 1 école primaire
(Freinet à Vence)



35

agents au sein du
service de l'éducation



1 000

agents techniques



42 000

collégiens



11 M€

de dotation
annuelle pour les
73 établissements
scolaires



2,3 M€

de budget annuel
pour la section
Multimédia



200

activités gratuites
proposées aux
collèves

PARENTS DE COLLÉGIENS



**Demandez vos aides Cantine et Scolarité 06 sur
mesdemarches06.fr, rubrique éducation.**

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR VOUS

Plan Collège 2028 : pour une éducation d'excellence

Parce que les collégiens d'aujourd'hui sont les citoyens de demain, le Département des Alpes-Maritimes mène une politique éducative ambitieuse et volontariste, visant à toujours offrir aux jeunes Maralpins les conditions d'études optimales au sein d'établissements modernes, accessibles, fonctionnels et durables.

LES 3 ORIENTATIONS POUR 2028



Répondre à l'évolution démographique
par la construction de nouveaux collèges



Adapter les collèges
aux enjeux environnementaux



Proposer des collèges
à la pointe du numérique



**300 MILLIONS
D'EUROS**
en faveur d'établissements
modernes, accessibles,
fonctionnels et durables

LES PROJETS MAJEURS



101 millions d'euros pour la construction de 4 nouveaux collèges :

- Levens (400 élèves, un internat de 40 places)
- Ecovallée rive droite (700 élèves)
- Ecovallée rive gauche (700 élèves)
- Vallée du Paillon (700 élèves)



La reconstruction du collège Les Campellières à Mougins



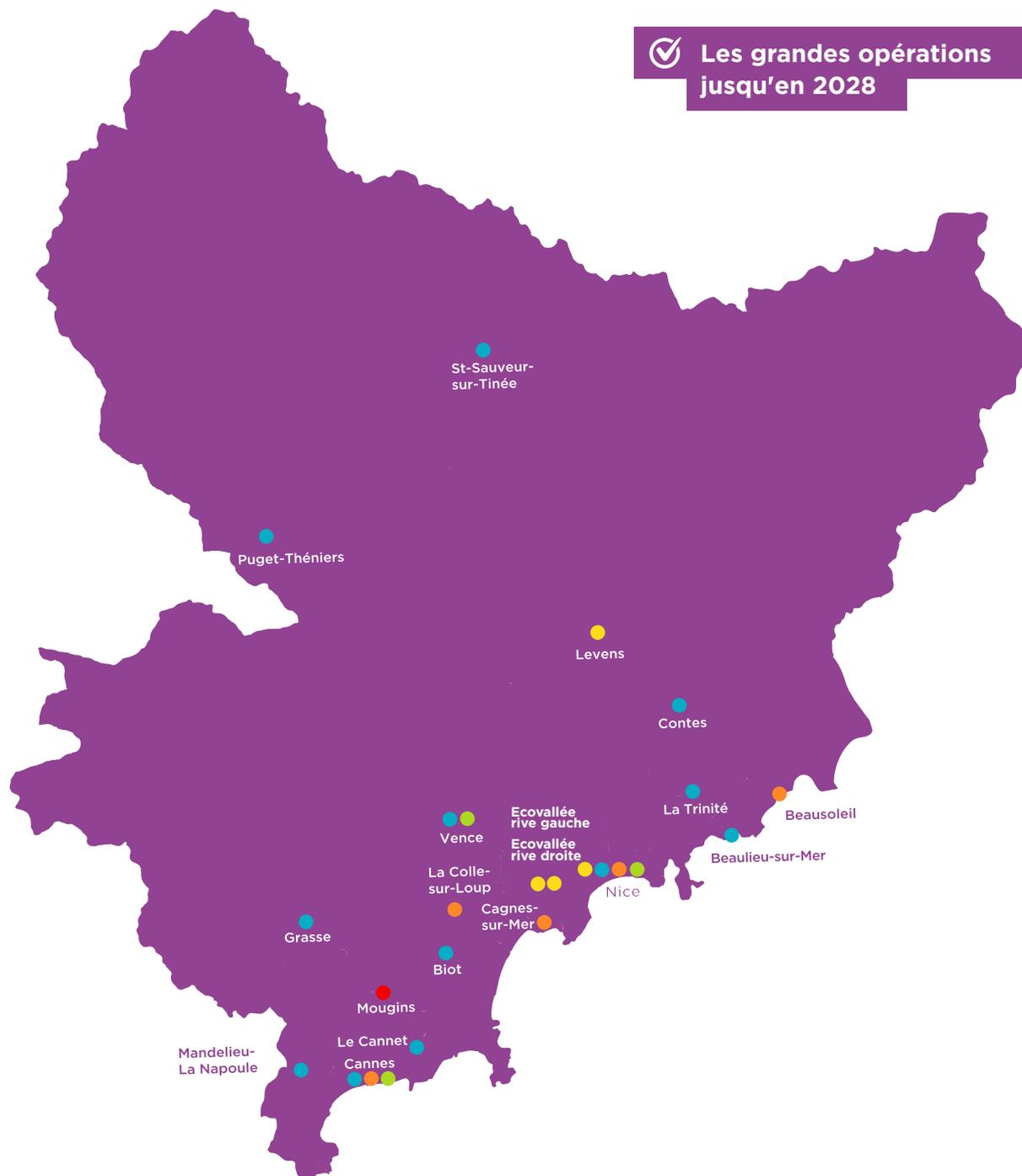
5 nouveaux gymnases



30 M€ pour la rénovation énergétique des collèges



Les grandes opérations jusqu'en 2028



Nouveaux collèges construits :
Levens, Ecovallée rive droite, Ecovallée rive gauche, Vallées du Paillon.

Collège reconstruit :
Les Campellières à Mougins.

Collèges réhabilités/rénovés :
Les Vallergues à Cannes, Pierre Bonnard au Cannet, Albert Camus à Mandelieu-La Napoule, Vallées du Paillon Roger Carlès à Contes, La Bourgade à La Trinité, Jean Cocteau à Beaulieu-sur-Mer, l'Eganaude à Biot et l'école Freinet à Vence, Jules Romains à Nice, Sadi Carnot à Grasse, Auguste Blanqui à Puget-Théniers, Saint-Blaise à Saint-Sauveur-sur-Tinée.

Nouveaux gymnases :
Jean Giono à Nice, Les Bréguières à Cagnes-sur-Mer, Gérard Philippe à Cannes, Bellevue à Beausoleil, Yves Klein à la Colle-sur-Loup.

Rénovation énergétique :
Raoul Dufy à Nice, Les Vallergues et André Capron à Cannes, école Freinet à Vence.

COLLÉGIENS : VOUS SENSIBILISER



« Je slame pour ma planète », quand les collégiens luttent contre le gaspillage alimentaire

Initié par le Département, le concours « Je slame pour ma planète », qui veille à sensibiliser les jeunes au gaspillage alimentaire, a connu un vif succès. Retour sur cette première édition qui a enthousiasmé les collégiens participants, le parrain de l'événement, Maskit, et tous les spectateurs présents le 16 mai dernier.

Il est à peine 9 heures et l'Espace Laure Ecard à Nice bruisse déjà des conversations des collégiens engagés dans la compétition. Excités, un peu angoissés, tous sont là pour défendre leurs textes, préparés depuis plusieurs mois avec leurs enseignants et le rappeur niçois Maskit, parrain de l'événement. L'objectif du concours « Je slame pour ma planète » est clair : sensibiliser et responsabiliser les collégiens sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour cette première édition, 12 établissements des Alpes-Maritimes ont pris part à cette initiative éco-responsable. Les élèves ont respecté les consignes, parmi lesquelles l'utilisation de 10 mots (Egalim, pouvelle local(e), responsable, malbouffe, grignoter, trier, se projeter, pouvoir avertir) et ensuite, ils ont laissé libre cours à leur créativité.

MASKIT, UN PARRAIN BIENVEILLANT

Dernières répétitions sur scène avec Maskit, le président du jury et parrain du concours. Derniers conseils aussi : « On se place rapidement, d'accord ? On parle fort, d'accord ? Si on se trompe, c'est pas grave, et on s'amuse, on est là pour kiffer, d'accord ? Je vous fais confiance, vous êtes tous formidables ! Vous êtes prêts ? » Bien sûr qu'ils sont prêts. La salle est comble, les lumières s'éteignent, place au spectacle.

CRÉATIVITÉ ET ENGAGEMENT AU SERVICE D'UN MESSAGE FORT

Les équipes de jeunes slameurs des collèges engagés se succèdent. Chaque performance est copieusement applaudie et les membres du jury notent non seulement le texte mais aussi l'aisance sur scène et le message

véhiculé. La pause déjeuner va leur permettre d'établir un classement, même si, comme le souligne Maskit, « Vous avez tous gagné aujourd'hui ! »

La remise des récompenses se veut ensuite solennelle : pupitre, drapeaux, prix sagement alignés, tout a été pensé pour faire de ce moment un souvenir inoubliable pour les collégiens. Le verdict tombe : Grand Prix pour le collège Gérard Philippe de Cannes La Bocca, 2^e place pour le collège Joseph Pagnol de Saint-Laurent-du-Var, 3^e place pour le collège Simon Wiesenthal de Saint-Vallier-de-Thiery. Le Prix Spécial du Jury est attribué au collège La Bourgade de La Trinité et le Coup de Cœur de Maskit revient au collège Maurice Jaubert de Nice. Arrive alors "LE" moment que tous attendent : le mini-concert de Maskit. Une demi-heure de folie où le slameur niçois enchaîne quelques-uns de ses morceaux les plus emblématiques. Les collégiens ne sont pas de simples spectateurs, ils reprennent avec leur idole certaines phrases de ses slams, hurlent, applaudissent, bissent... C'est sûr, ce 16 mai 2022 restera dans les mémoires des collégiens qui ont participé à ce premier « Je slame pour ma planète ».





Maskit, président du jury et parrain du concours

© D.R.

Quel est votre sentiment après ce concours ?

Une grande fierté. Je n'en retire que du positif. Mais ce n'était pas gagné d'avance. Je n'ai travaillé que 4 heures avec chaque collègue pour aider les jeunes à préparer leur texte, pour leur apporter les notions du slam et leur transmettre le maximum d'informations utiles. Tous se sont donnés à fond. Je suis très content qu'ils aient réussi à prendre du plaisir sur scène. Et plus globalement, que ce concours permette de parler d'un sujet hyper important de manière ludique.

Mairane, Shayly, Matt, Khalil, Ylona, Stella, Juliann et Maëlys, Elèves du collège Gérard Philipe de Cannes La Bocca

Que ressentez-vous après cette victoire ?

C'est trop bien ! On est super émus. D'un côté, on se disait, c'est sûr, on ne va pas gagner et de l'autre, on pensait, on a toutes nos chances. On a travaillé dur pour en arriver là. Si l'année prochaine, il y a un autre concours, on participera.

Eric Goldinger, adjoint au directeur de l'Education, de la Jeunesse et des Sports du Département

Je suis admiratif devant les productions de ces collégiens. Ils ont fait preuve d'une incroyable créativité. On sent un travail en profondeur dans l'écriture des textes mais aussi dans certaines chorégraphies et dans la diction. Ce concours fédère au-delà de l'enseignement.



LE SAVIEZ VOUS ?



LES AUTRES ACTIONS MISES EN PLACE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

1. Atelier de sensibilisation de lutte contre le gaspillage alimentaire avec une diététicienne
2. Ateliers d'élaboration des menus " Chef, apprends-moi à réaliser les menus de mon restaurant "
3. Concours de cuisine " Chef, qu'est-ce que tu nous mijotes ? "
4. Atelier " Aujourd'hui c'est toi qui cuisines "
5. Rencontres entre le personnel de cuisine, les collégiens et les agriculteurs de 06 à table



Enfance, et si c'était votre vocation ?

Vous souhaitez exercer une profession en lien avec les plus jeunes ? Bonne nouvelle, le Département recrute des assistants maternels et des assistants familiaux. Voici tout ce qu'il faut savoir pour se lancer dans ces métiers du cœur.

Assistant(e) maternel(le) « Aider à l'éveil des tout-petits »

Quelles sont ses missions ?

L'assistant(e) maternel(le) agréé a pour rôle de garder chez lui ou dans un lieu d'accueil des enfants de 2 mois et demi à 3 ans (jusqu'à 18 ans pour du périscolaire), avant qu'ils ne rentrent à l'école, lorsque leurs parents travaillent. Il peut accueillir de 1 à 4 enfants, et leur propose au quotidien des activités ludiques et d'éveil, prépare leurs repas, organise des sorties... Il décide de son temps de travail, et est rémunéré par les parents qui ont un statut de particulier employeur.

Comment obtient-on un agrément ?

Après une réunion d'information obligatoire, la personne intéressée peut déposer une demande d'agrément auprès du Département. S'ensuit alors une période d'évaluation. Si l'avis est favorable, l'agrément est délivré dans un délai maximum de trois mois par le Conseil départemental. Il détermine le nombre d'enfants que le futur(e) assistant(e) maternel(le) peut recevoir chez elle, et est valable pendant 5 ans.

Quelles sont les qualités requises ?

Avant tout, l'applicant doit être disponible, être à l'écoute, organisé, avoir de l'empathie, de la patience et de la souplesse, une capacité à s'adapter, à gérer l'urgence, à être responsable, et à s'engager sur une longue durée auprès des familles.

120 heures de formation

Une formation obligatoire de 84 heures (14 jours) financée par le Département est nécessaire pour démarrer la profession d'assistant(e) maternel(le), accompagnée de 12 heures de formation de premiers secours civiques (PSC niveau 1). Les personnes obtiennent ensuite une Validation des Acquis. Une formation supplémentaire de 36 heures est ensuite requise au cours des trois ans après le premier accueil d'un enfant.

Sylvie Belleviloy, assistante maternelle



Cela fait 12 ans que je suis assistante maternelle. Auparavant, j'étais éducatrice spécialisée mais lorsque je me suis retrouvée maman solo j'ai dû changer de métier. Ça m'intéressait de travailler avec les petits, je ne pensais pas que ça allait devenir une passion. Ce qui me tient à cœur, c'est de pouvoir proposer aux enfants différentes sources d'éveil, à leur rythme, qu'ils soient acteurs de leur journée. Je travaille aussi autour de la bienveillance animale. J'ai un enclos avec des lapins, des cochons d'Inde, des tortues... en semi-liberté qui partagent le quotidien des enfants.



QUELQUES CHIFFRES

3 100
assistant(e)s
maternel(les)
dans le 06

9 500
places d'accueil

150
agrément accordés
en 2021 pour 320
places d'accueil

Pour obtenir des renseignements et s'inscrire à une formation
Numéro vert : 0 800 082 083
accueiljeuneenfant@departement06.fr
departement06.fr

Assistant(e) familial(e) « Une aventure humaine »

Quelles sont ses missions ?

L'assistant(e) familial(le) accueille à plein temps au sein de sa famille des enfants et adolescents (-21 ans) dont les parents ne sont pas en mesure d'assumer leur charge. Cet agent salarié du Département travaille en lien avec une équipe pluridisciplinaire et aide l'enfant placé à grandir dans les meilleures conditions possibles. Il lui offre un cadre rassurant et cohérent, en l'accompagnant au quotidien, en l'aidant à restaurer le lien avec sa famille. L'accueil, de 1 à 3 enfants, peut se faire sur quelques jours et jusqu'à plusieurs années. A noter : la profession bénéficie d'un régime d'imposition avantageux.

Comment obtient-on un agrément ?

La première étape : assister à une réunion d'information obligatoire. Si la personne souhaite poursuivre la démarche, il lui faudra rédiger une lettre de motivation, et remplir un dossier de demande auprès du Département. La réponse est donnée dans les 4 mois qui suivent, et jusqu'à 6 mois au besoin. Pendant ce temps, l'appliquant est soumis à une évaluation menée par un travailleur social et un psychologue, avec une visite à domicile et des entretiens. L'agrément une fois accordé par une commission est délivré par le Président du Département. Il est valable 5 ans et renouvelable.

Quelles sont les qualités requises ?

Les profils recherchés sont multiples. Une famille avec enfants comme une personne seule peuvent être famille d'accueil. Avant tout, les personnes doivent être mobiles et disponibles, être capables de s'adapter, d'être bienveillant et de travailler en équipe, avoir le sens de l'écoute et de l'observation.

300 heures de formation

Une fois l'agrément obtenu, l'assistant familial suit un stage préparatoire obligatoire et rémunéré de 60 heures auprès du Conseil départemental. Après l'accueil du premier enfant, dans les trois ans qui suivent, il doit entreprendre une formation de 240 heures, à l'issue de laquelle il peut passer un diplôme d'État. S'il l'obtient, il n'est dès lors plus tenu de renouveler son agrément au bout de cinq ans. Le diplôme est valable jusqu'à ses 75 ans.

Stéphane Gasiglia, assistant familial



Je suis assistant familial depuis trois ans et demi, auparavant j'ai travaillé pendant 13 ans comme éducateur dans le social. C'est un super beau métier qui possède un caractère humain. On a l'avantage de pouvoir suivre un enfant dans le quotidien, on s'en occupe un peu comme les nôtres tout en gardant le côté professionnel avec un accompagnement mis en place avec une équipe de professionnels. Pour ces enfants, on est un véritable repère. On leur offre un cadre plus stable et plus rassurant qu'une structure d'accueil spécialisée. Au quotidien, ils peuvent présenter des troubles, mais dans notre travail, on peut vraiment s'appuyer sur les équipes autour de nous. Pour ma part, j'accueille actuellement deux enfants de neuf ans et cinq ans. C'est une belle aventure.



QUELQUES CHIFFRES

306 assistants familiaux agréés
dont 303 employés par le Département
dans les Alpes-Maritimes

557 enfants confiés

1 à 3 enfants accueillis au sein d'une
famille

1 870,83 € le salaire mensuel brut
pour l'accueil d'un enfant (+ 16 ou 17 € par
jour d'indemnités de fonctionnement)

CONTACT

Pour assister à une réunion d'information,
vous devez vous inscrire par mail :
emploiassistantfamilial@departement06.fr
en mentionnant vos coordonnées
Tél. : 04 97 18 78 63

Prochaines dates : les 25 octobre
et le 22 novembre 2022



Feux de forêt : Un été sous contrôle dans les Alpes-Maritimes

Grâce au Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes et au Département, une organisation millimétrée a été mise en place cette année encore permettant d'assurer la sécurité du territoire et de ses habitants.

Le dispositif de guet terrestre fixe de FORCE 06, qui débute habituellement le 1^{er} juillet, a été mis en place dès le 20 juin afin de couvrir la majeure partie des zones à risque du territoire. Toutes les vigies qui composent ce réseau ont été mobilisées. La surveillance et l'alerte des départs de feux de forêt ont pu ainsi se maintenir 24 heures sur 24, grâce à l'alternance de nombreux vacataires.

Chaque été, FORCE 06 fait également partie intégrante du Réseau Forestier de Surveillance et d'Alerte (RFSA). Outre les vigies, une quinzaine de patrouilles se sont positionnées sur le terrain, au même titre que les sapeurs-pompiers, en vue de gagner un temps précieux en cas d'incendie, et ainsi appuyer le Service Départemental d'Incendie et de Secours sur les feux naissants, voire les incendies déclarés.



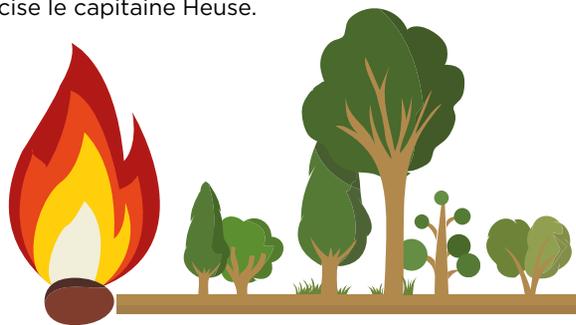
ÉTEINDRE RAPIDEMENT LES FEUX NAISSANTS

Pour détecter précocement les foyers, « Près de 200 pompiers sont mobilisés tous les jours sur le terrain », souligne le capitaine Heuse, responsable du CODIS 06. Chaque jour se décompose ainsi :

- dès 8h, la cellule feux de forêt du CODIS 06, composée de 4 personnes (1 coordinateur, 1 superviseur et 2 agents) se met en place ;
- à 10h15 : briefing, point sur la situation du jour, stratégie de surveillance à adopter en fonction du risque de départ de feu : faible, léger, modéré, sévère, très sévère ou extrême ;
- de midi et jusqu'à 20h, les équipes sont ensuite positionnées dans des 4x4 ou des camions citernes sur des zones spécifiques du littoral, du Moyen et du Haut Pays, prêtes à intervenir à tout moment.

ÉTÉ 2022 : LES ALPES-MARITIMES ÉPARGNÉES

Une stratégie qui s'avère payante depuis plusieurs années. Les Alpes-Maritimes ont ainsi été épargnées cet été, à l'heure où nous écrivons ces lignes, et ce malgré une sécheresse inédite. Début septembre, seuls 23 hectares avaient brûlé suite au déclenchement de 20 incendies. « Nous avons eu notamment des départs de feu à Breil-sur-Roya, Saorge, Saint-Martin-Vésubie, Collongues, Peille, Mandelieu-La Napoule et Lucéram » précise le capitaine Heuse.





Déclenchés bien souvent dans des zones inaccessibles pour les secours, la plupart de ces incendies n'ont pas dépassé les 5 000 m² de superficie. Un résultat remarquable que l'on doit à « un gros travail en amont » et à l'importance -en plus des moyens terrestres- des moyens aériens loués par le SDIS 06 et déployés. A chaque départ de feu, 3 hélicoptères bombardiers d'eau décollent de leur base de Sophia Antipolis pour maîtriser aussitôt les flammes.



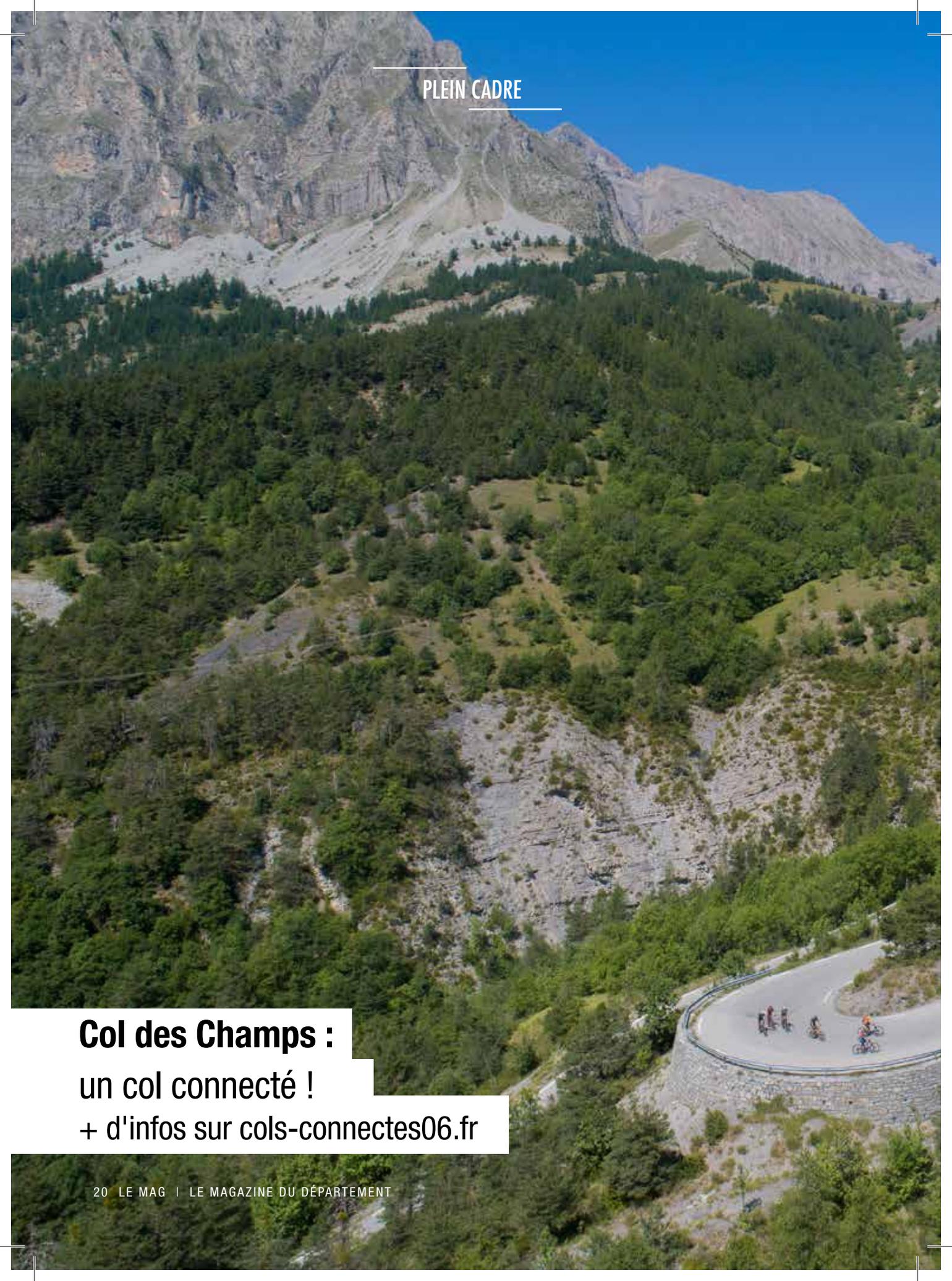
VENIR EN RENFORT AUX AUTRES DÉPARTEMENTS

Face à l'ampleur des incendies qui ont embrasé la France durant les mois de juillet et août, plusieurs colonnes de pompiers du SDIS 06 ont été envoyées en renfort, en Gironde notamment, en Lozère, dans la Drôme, ou les Alpes-de-Haute-Provence pour aider à éteindre les brasiers. Quand mission et entraide ne font qu'un.

🗨 Notre doctrine est l'attaque massive des feux naissants 🗨

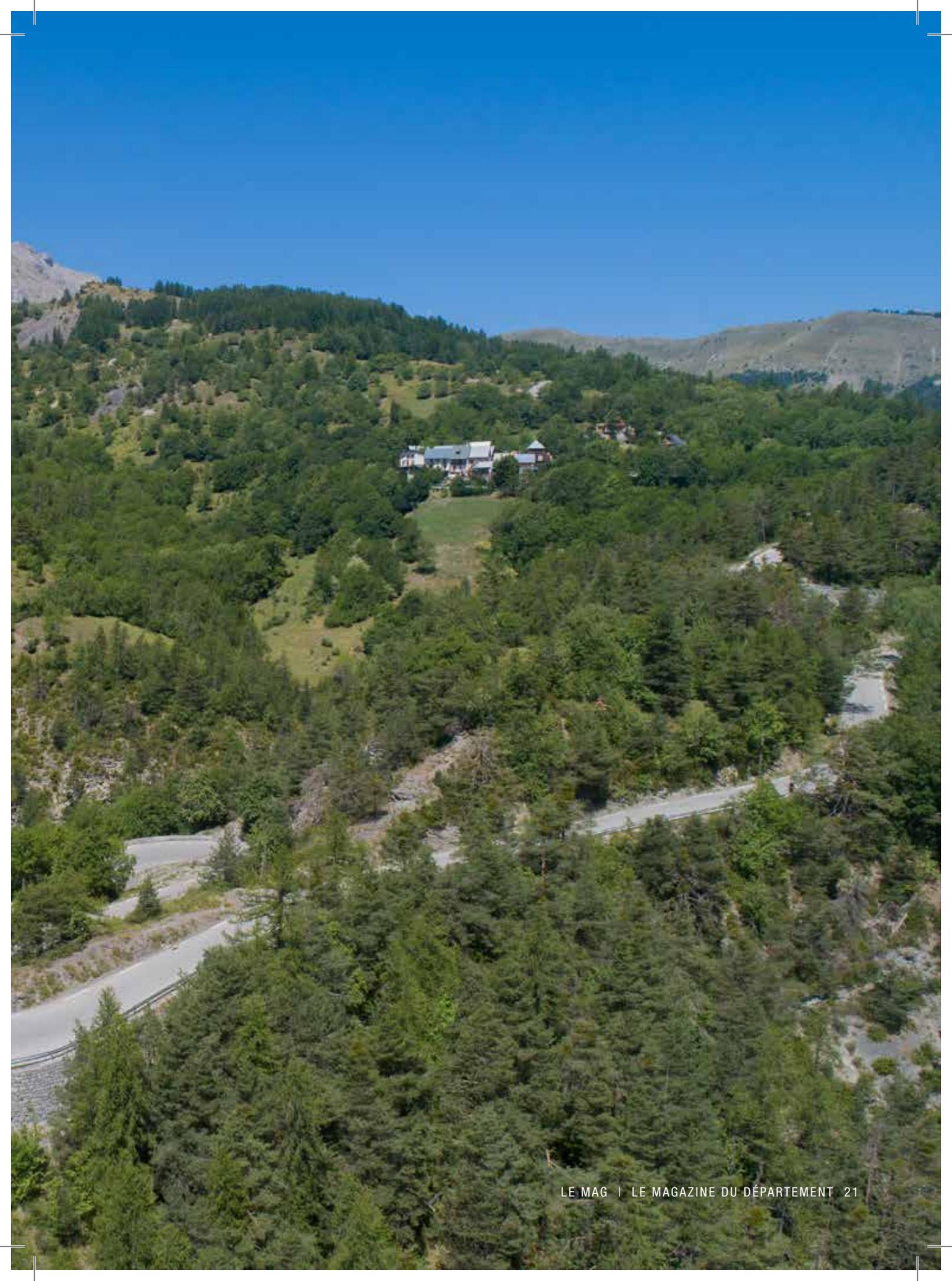
UNE IMPORTANTE CAMPAGNE DE COMMUNICATION POUR APPELER À LA VIGILANCE DE TOUS AFFICHÉE TOUT L'ÉTÉ DANS LES ALPES-MARITIMES



An aerial photograph of a mountainous region. The top of the image shows rugged, rocky mountain peaks under a clear blue sky. Below the peaks, there are large areas of scree and sparse vegetation. The middle section of the image is dominated by a dense forest of green trees covering the slopes. In the bottom right corner, a paved road curves through the forest, with several cyclists riding along it. The overall scene is a mix of natural beauty and human activity.

PLEIN CADRE

Col des Champs :
un col connecté !
+ d'infos sur cols-connectes06.fr



Un « Observatoire départemental de l'eau » pour faire face aux crises futures

Face aux conséquences de la période de sécheresse exceptionnelle traversée par le territoire varlois depuis le début de l'été, Charles Ange GINESY, Président du Département, a souhaité engager une concertation de grande ampleur avec tous les acteurs locaux du secteur de l'eau afin de proposer des réponses pérennes et concrètes sur les questions stratégiques de la gestion de la ressource en eau.

L'Observatoire s'appuiera sur un comité d'experts devant dégager des propositions opérationnelles et un comité de pilotage regroupant toutes les collectivités compétentes du Département, les gestionnaires et délégataires de l'eau en y associant les services de l'Etat. Louis Bodin a participé au lancement de cet Observatoire et Jean-Marc Gambaudo coordonnera le comité d'expert de ce dernier. Entretien avec Charles Ange Ginesy, Président du Département.



Pourquoi un Observatoire départemental de l'eau ?

C'est parti du constat de la raréfaction de l'eau, en juillet. La nappe phréatique du Var était à moins six mètres, le lac du Broc à sec, les sources qui ne coulent plus... On a fait une réunion avec les exploitants, j'ai

associé des spécialistes pour voir les solutions qu'ils envisageaient.

Quels objectifs ?

D'abord recenser l'existant, pour mieux connaître les mécanismes de l'eau : comment ces ressources naturelles fonctionnent, pourquoi certaines se raréfient en période de sécheresse et d'autres pas. Ensuite, réfléchir à la gestion de cette ressource sachant que 90% des habitants du département habitent sur la bande littorale, qui représente 30% du territoire. Enfin, il faut voir ce qu'il faut améliorer en période de sécheresse.

Quelle est la priorité, selon vous ?

La lutte contre la perte d'eau. Les réseaux ont en moyenne 70 % de rendement moyen. Dans le Haut Pays, des réseaux ont moins de 50 %, à cause de conduits qui fuient. Il faut y mettre un terme : ça représenterait une économie de 32 millions de m³ par an.

25 M€ POUR RÉPONDRE À L'URGENCE



10 M€
conduites fuyardes



5 M€
Innovations



5 M€
Projets
GREEN Deal



5 M€
Economiseurs,
et récupérateurs d'eau
de pluie ...



CONSOMMATION MOYENNE PAR HABITANT ET PAR JOUR



285 litres
dans le 06



150 litres
Au national

Campus connecté

Un an déjà !

Situé à Puget-Théniers, le Campus connecté, label initié par le ministère de l'Éducation, de la recherche et de l'Innovation, a fêté en septembre dernier ses un an d'existence. Retour sur une initiative qui connaît d'ores et déjà un franc succès.

Cet espace dédié à l'enseignement supérieur et à la formation à Puget-Théniers offre aux étudiants du Moyen et du Haut Pays de suivre ou de reprendre des études au plus près de chez eux. L'espace innovant s'adresse aussi aux actifs, cherchant à continuer à se former dans leur domaine, en reconversion ou bien aux personnes intéressées par un espace de travail collaboratif.

DES FORMATIONS MULTIPLES

Pour cette première année, 13 apprenants ou personnes en reconversion, âgés de 18 à 45 ans en moyenne, ont entrepris différentes formations en distanciel : BTS en communication, en gestion de la nature, licence en marketing et communication, licence en théologie ou de l'éducation, diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), formations courtes (informatique...), autant de cursus diplômants ou qualifiants dispensés par l'Université Nice Côte d'Azur et d'autres Universités françaises, ou encore, des organismes de formation partenaires comme le CNED.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

« Nous proposons un accompagnement et un suivi à la fois collectif et personnalisé en fonction de chaque profil et de chaque cursus, au travers notamment d'ateliers de méthodologie », explique Robin Moreau, responsable et tuteur du Campus connecté. Le seul critère pour être accepté au sein de l'établissement : « la cohérence du projet ».

UN ESPACE DE TRAVAIL POUR LES COWORKERS

Tout au long de l'année, une dizaine de coworkers, au profil divers, sont également venus travailler dans les locaux du Campus connecté. « En tout, avec les étudiants, nous avons eu plus d'une vingtaine de personnes régulièrement présentes sur le site, issues de Puget-Théniers, Entrevaux, Guillaumes, Villars-sur-Var... », précise Robin Moreau.

DES ÉQUIPEMENTS DE POINTE

Pouvant accueillir une quarantaine de personnes, le campus dispose d'équipements à la pointe de la technologie : fibre optique, imprimante 3D, casques de réalité virtuelle, drone, tableaux tactiles, salle de visio-conférence, 15 postes de travail équipés... sans oublier une « cocina » et un coin détente. « Notre ambition est aussi de créer une énergie de groupe en proposant régulièrement des activités et sorties », confie Robin Moreau. Pour cette nouvelle rentrée, le Campus connecté accueille désormais des formations directement sur son site. La première est prévue en octobre à destination des professionnels. Organisée par l'Agence régionale de santé (ARS), elle portera sur la santé mentale. Au mois d'avril 2023, une formation CNFPT aura lieu pour des agents territoriaux du bassin local.



CONTACT

CAMPUS CONNECTÉ
34, rue Alexandre Bottin à Puget-Théniers
Plus d'infos au 04 89 04 58 30 ou sur campusconnecte06.fr



Accédez à nos services en 1 clic !

Mes Démarches 06 est un guichet unique qui permet d'accéder aux services du Département en ligne. Lancé en 2019, le portail propose toujours plus de nouvelles aides pour faciliter vos démarches administratives.

COMMENT ÇA MARCHE ?

-  Créez votre compte sur : www.mesdemarches06.fr
-  Remplissez des formulaires simples et intuitifs pour plus de rapidité
-  Suivez en temps réel le traitement de votre demande depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur.

ZOOM SUR LES SERVICES ET AIDES DONT VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER

Seniors et handicap

- Demande d'APA à domicile
- Demandes auprès de la MDPH
- Suivi en ligne des démarches autonomie/ handicap
- Transport scolaire adapté...

Éducation

- Bourse destinée aux collégiens : scolarité 06
- Aide pour trouver votre collège public de rattachement
- Récompense mention Très Bien baccalauréat et brevet des collèges...
- Pré-inscription au Campus connecté de Puget-Théniers

Emploi et vie étudiante



Nouveau !

Nouveau !

- Aides financières pour les professionnels de santé pour leur installation dans le Haut et Moyen Pays
- Aides financières pour les étudiants en médecine
- Pré-inscription à l'espace de coworking de Puget-Théniers

Culture



- Réservations des visites pour les scolaires et les particuliers dans les musées départementaux

Archives départementales :

- Réservation des ateliers, jeux et maquettes pédagogiques pour les professionnels
- Réservation de documents

Logement



- Guichet unique Confort énergie 06 : Aides pour la rénovation énergétique des logements pour les particuliers et les copropriétés

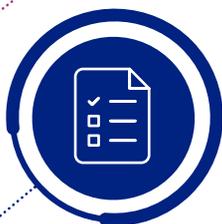
Environnement/GREEN Deal



- Aides à l'acquisition de véhicules électriques neufs et de bornes de recharge
- Aides à l'acquisition de chaudières
- Aides à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie
- Demande d'intervention pour le frelon asiatique

Bientôt !

Subventions



- Demande de subventions sport/culture/éducation/actions collectives pour la jeunesse
- Demande de subventions Fonds de Solidarité Logement et insertion
- Aides aux collectivités
- Demande de subvention santé/social
- Aides au tourisme
- Aide départementale touristique pour un particulier

mesdemarches06.fr



112 formulaires en ligne
Plus de 200 000 demandes traitées
depuis 2019



Un chatbot pour répondre à vos
questions



Un site certifié et sécurisé pour
transmettre vos informations
personnelles en toute sérénité.

LES ÉVÉNEMENTS DE L'AUTOMNE

Les paysages de Hokusai

Au travers de sa nouvelle exposition *Hokusai - Voyage au pied du mont Fuji*, le musée départemental des arts asiatiques explore l'œuvre de l'iconique artiste japonais. Une déambulation poétique au pays du Soleil-Levant.

DÉCLINAISONS DE PAYSAGES

Qui ne connaît pas Katsushika Hokusai (1760-1849) et sa *Vague* ? Tout un chacun a vu au moins une fois dans sa vie la célèbre création du « Vieil Homme fou de peinture ». Du 1^{er} octobre 2022 au 29 janvier 2023, le musée départemental des arts asiatiques rend hommage à l'artiste japonais avec l'exposition *Hokusai - Voyage au pied du mont Fuji*. À travers 126 estampes issues de l'exceptionnelle collection de Georges Leskowicz, couvrant 50 ans de création, l'événement s'intéresse à un pan connu de la production du maître : le paysage. Par une créativité pleine d'audace, Hokusai a renouvelé les codes du motif traditionnel du paysage au Japon, et contribué à l'immense succès du genre, particulièrement au travers de ses séries des années 1830 comme les iconiques *Trente-six vues du mont Fuji*, les *Cascades* et les *Ponts*. Inventif et rigoureux dans ses compositions, Hokusai reprend tout autant les traditions picturales chinoises et japonaises que la perspective linéaire occidentale.

KATSUSHIKA HOKUSAI : LE MAÎTRE DE L'UKIYO-E

Katsushika Hokusai (1760-1849) est un peintre japonais spécialiste de l'*ukiyo-e*, ces "images du monde flottant" représentant les plaisirs terrestres fugitifs en vogue à l'époque d'Edo (1603-1868). À 18 ans, l'artiste, apprenti graveur, devient le disciple de Katsukawa Shunshō (1726-1792). À la mort de son maître, il prend la tête d'un atelier, avant de devenir un artiste indépendant et réputé. En 70 ans de carrière, il a réalisé quelque 3 000 dessins d'estampes, des illustrations pour plus de 200 livres, des milliers de dessins, et de peintures. Il inspirera inspiré des artistes tels Manet, Monet ou Van Gogh.

LES TRENTE-SIX VUES DU MONT FUJI

Avec sa célèbre série des *Trente-six vues du mont Fuji* (1830-1834), dont *La Grande Vague de Kanagawa* (1830) est l'estampe la plus connue, Hokusai fait du paysage un genre majeur de l'*ukiyo-e*. Pour la première fois, une série entière est consacrée au mont Fuji, décliné sous de multiples points de vue et à différentes saisons. Hokusai utilise un nouveau pigment synthétique importé d'Europe, le "bleu de Prusse", qui lui permet d'améliorer les dégradés. En raison de son succès immédiat, la série se voit augmentée de dix estampes supplémentaires.



Hokusai, *Sous la vague au large de Kanagawa*, série *Les Trente-six vues du mont Fuji*, 1830. Estampe de brocart (*nishiki-e*), 25,5 x 37,7 cm. Collection Georges Leskowicz © Fundacja Jerzego Leskowicza

Éclairage

SOUS LA VAGUE AU LARGE DE KANAGAWA

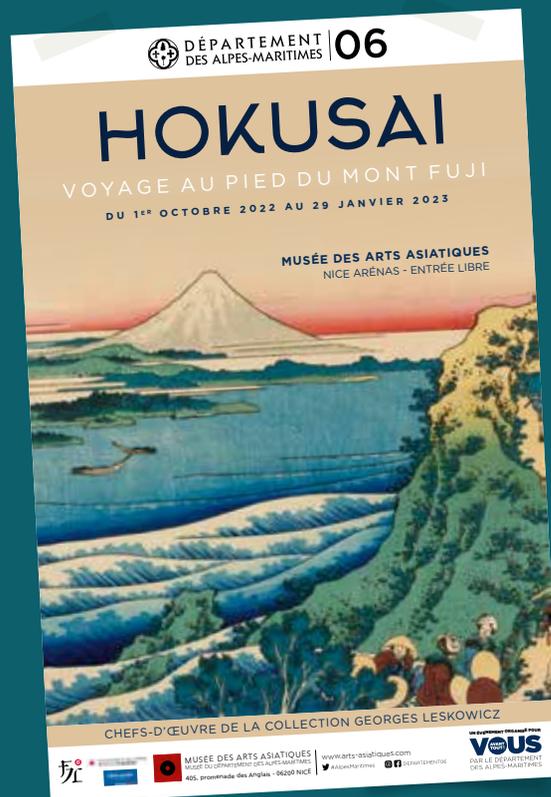
Katsushika Hokusai se serait intéressé au motif de la vague dès les années 1790. Ses premières vagues, de forme presque arrondie, n'ont rien de terrifiant, contrairement à cette grande vague magistrale (1830) dont la puissance est renforcée par l'écume, semblable à de multiples serres de prédateurs prêts à saisir leur proie, en l'occurrence les frêles embarcations. L'artiste fait ici une remarquable démonstration de son assimilation de la perspective occidentale, mais en plaçant le mont Fuji, devenu minuscule, au centre de la composition et au creux de la vague, il parvient à faire de cette œuvre un emblème de l'art japonais.



ORAGE AU BAS DU SOMMET, DIT LE FUJI ROUGE

Hokusai n'est pas le premier peintre à avoir traité le sujet du mont Fuji. Bien avant l'époque d'Edo (1603-1868), de nombreux artistes, depuis le VIII^e siècle, s'étaient attachés à représenter la silhouette majestueuse de cette montagne sacrée. Cependant aucun d'eux n'avait osé cadrer le mont Fuji en gros plan, par beau temps, le flanc écarlate au lever du soleil ou par temps d'orage, ni à en faire le sujet principal d'une série.

Hokusai, *Orage au bas du sommet, dit Le Fuji rouge*, série *Les Trente-six vues du mont Fuji*, 1831. Estampe de brocart (*nishiki-e*), 26,1 x 38,8 cm. Collection Georges Leskowitz © Fundacja Jerzego Leskowitza



Exposition du 1^{er} octobre 2022
au 29 janvier 2023

Musée des arts asiatiques
405, Promenade des Anglais
06200 Nice - Arénas

Ouverture du mercredi au lundi, de 10 h à 17 h
du 1^{er} septembre au 30 juin.

Fermé le mardi, le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai
et le 25 décembre.

maa.departement06.fr

EN CHIFFRES

144 œuvres

126 estampes

10 objets de voyage ou à décor de paysage

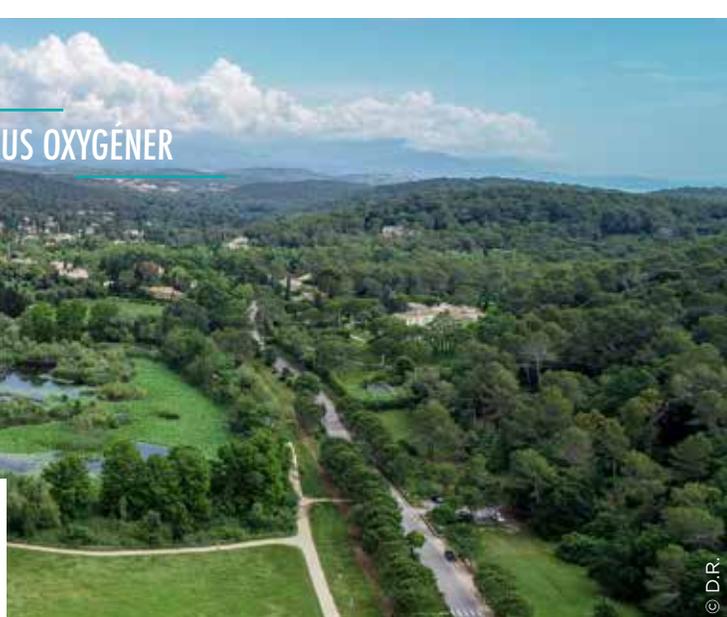
8 carnets de la *Manga*

1 catalogue *Hokusai : Voyage au pied du mont Fuji* réunissant 6 essais inédits et l'intégralité des estampes (In Fine éditions d'art, 160 p., 29 €)



Le parc de la Valmasque

Un joyau vert



© D.R.

Entre étang, sentiers de randonnée, activités variées, ce vaste parc départemental à la riche biodiversité est un véritable paradis pour les familles et les amoureux de la nature.

UN ÉDEN FAMILIAL

Il fait bon s'y balader en toute saison. Autour de la technopole de Sophia Antipolis, le parc départemental de la Valmasque s'étend sur 428 hectares et 2 communes, Valbonne et Mougins. Cet espace naturel préservé est un véritable paradis familial et promet de belles promenades d'observation de la nature, des jeux pour les enfants et des parcours sportifs. 395 000 visiteurs s'y sont baladés en 2021. Trois collines boisées alternent avec des vallons aux courbes douces où s'épanouissent une riche végétation et des paysages méditerranéens typiques. Au détour d'une balade dans les bois, on y rencontre à l'occasion des écureuils, lapins de garenne, renards et sangliers. Le plus : près de 300 tables et bancs invitent au pique-nique !

L'ÉTANG DE FONTMERLE : BEAUTÉ AQUATIQUE

En bordure du parc départemental de la Valmasque, cette enclave aquatique d'une étonnante richesse biologique est entourée de 12 hectares de prairies, pinèdes, saules, peupliers et chênaies parfois mêlées où il fait bon se promener en famille et pique-niquer. Le lieu est particulièrement apprécié des oiseaux migrateurs ou sédentaires : une soixante d'espèces aux plumages chatoyants y trouvent refuge. L'étang abrite aussi des anguilles, des carpes et des batraciens. Enfin les promeneurs pourront apercevoir la Cistude d'Europe, tortue aquatique qui est une espèce patrimoniale et protégée. La flore est constituée de roseaux, joncs, carex et iris... Un lieu qui enchante les sens.

DES ACTIVITÉS NATURE

Les amoureux de la nature ont le choix entre de nombreux sentiers ou circuits pédestres aménagés pour traverser collines, prairies et vallons. A découvrir : le sentier de découverte des insectes méditerranéens, un itinéraire pédagogique de 1,6 kilomètre ponctué de dix panneaux pour tout connaître des insectes caractéristiques de nos régions. Bonne nouvelle, le parc est équipé de plusieurs plans pour ne pas se perdre ! Les sportifs eux, s'essaieront au parcours de santé. Long de 1,4 kilomètre, et adapté aux enfants. Deux itinéraires sont également dédiés aux vélos et VTT. Les amoureux d'équitation pourront quant à eux s'aventurer sur un parcours équestre de 8 kilomètres.



Cistude d'Europe



© A. Vasseur

DES AIRES DE JEUX SÉCURISÉES

Ces aires équippent la grande prairie voisine de la route départementale 35. Elles offrent de multiples activités ludiques : toboggans, tourniquets, balançoires, ponts suspendus et cabanes aux couleurs vives, le tout agrémenté de sanitaires et de points d'eau.

UN PARC ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Grâce à ses installations adaptées, le parc est accessible aux personnes à mobilité réduite : de nombreux chemins peuvent être empruntés en fauteuil roulant, à l'instar de l'itinéraire pédagogique menant à l'étang de Fontmerle. Des places de stationnement dédiées sont également réservées.

UNE IDÉE DE RANDONNÉE ?

La promenade du Fugueiret est une magnifique randonnée au cœur de la Valmasque, sinuant entre les buissons avant de s'enfoncer dans une forêt dense où sont dissimulées d'anciennes restanques. L'arrivée à la retenue d'eau du Fugueiret dévoile un cadre luxuriant. Plus loin, on aperçoit les fougères aigères qui vivent à l'ocre dès l'automne.



Longueur
4,6 km



Durée
2 h



Niveau
facile

DES ANIMATIONS GRATUITES POUR TOUS

Le Département des Alpes-Maritimes propose au public des animations nature gratuites au sein de la Valmasque ainsi que sur l'ensemble des 19 parcs naturels départementaux terrestres. Plus de 80 dates sont programmées jusqu'à la fin décembre 2022. Au programme : sorties ornithologiques, initiation à la spéléologie, balades à la découverte des champignons et du patrimoine historique, pratique de la pêche...

Réservation et programmation sur
www.departement06.fr (rubrique Parcs naturels départementaux, puis Animations grand public)

QUELQUES CHIFFRES



428 hectares



1 étang



1 parcours
santé de 1,4 km



8 km
de sentiers équestres



3 réseaux
de pistes VTT



300
tables et bancs



3 circuits pédestres
aménagés
(2.8km, 4km et 4.6km).



EXPLOREZ LE CROS DE CASTÉ AUTREMENT

Après les parcs de Vaugrenier, du Vinaigrier et de la Grande Corniche, le Cros de Casté est le dernier parc à être intégré à l'application ludique « Les Explorateurs des parcs », créée par le Département des Alpes-Maritimes. Cet espace nature de 9 hectares à Roquebrune-Cap-Martin offre un panorama d'exception sur le littoral méditerranéen. Au fil de l'exploration, défis, jeux et quizz vous sont proposés. Vous découvrirez le patrimoine historique de la ligne Maginot, partirez à la rencontre des espèces emblématiques du lieu comme le Faucon Crécerelle, la Tarente de Maurétanie et le Crocus de Ligurie. Isa et Max, les gardes nature (virtuels) seront là pour vous accompagner tout au long de ce parcours disponible dès la fin octobre !

* Sur les différentes plateformes de téléchargement.



Les temps forts de l'automne

Cette saison, les musées et espaces culturels départementaux proposent au public une offre culturelle alléchante et variée. Au programme : des animations à ne pas manquer et des expositions éclectiques à voir absolument.



© D.R.

ESPACE CULTUREL LYMPIA

Louis Pons : « J'aurai la peau des choses - Une rétrospective »

L'exposition rend hommage à l'artiste d'origine marseillaise Louis Pons (1927-2021), et révèle son univers singulier à travers une centaine de dessins et d'assemblages en trois dimensions, provenant de collections particulières et d'institutions muséales. Couvrant toute sa carrière, des années 1950 à nos jours, elle témoigne de la diversité technique et de l'évolution de son œuvre, où se déploie un univers fantastique et onirique, souvent teinté d'humour, qui ne laisse personne indifférent.

Du 5 novembre 2022 au 26 février 2023. 2, quai Entrecasteaux - Nice
Entrée libre - espacelympia.departement06.fr

MICRO-FOLIE DÉPARTEMENTALE À NICE

La Micro-Folie départementale à Nice propose de découvrir l'univers singulier et anachronique de Mathilde Oscar (1980) qui, dans un jeu subtil de références à l'histoire de l'art, mêle dans ses œuvres les codes de la peinture classique avec la photographie et le traitement numérique. La photographe française ne capture pas l'instant : elle le fabrique. Le hasard n'a que peu de place dans son travail. Elle y raconte des histoires, soigneusement mises en scène.

Du 4 octobre 2022 au 1^{er} avril 2023. 26, rue Saint-François-de-Paule
Tél. : 04 89 04 56 90 - Entrée libre



© D.R.



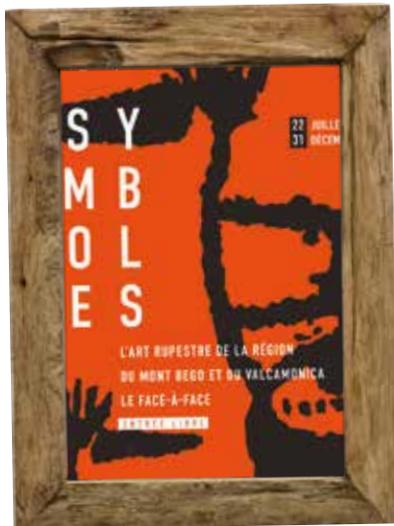
© D.R.

GROTTE DU LAZARET

« La biodiversité des Alpes-Maritimes, d'hier à aujourd'hui »

Le site préhistorique du Lazaret à Nice présente une exposition consacrée aux magnifiques photographies animalières réalisées par Thierry Barra dans les Alpes-Maritimes. L'événement permet d'appréhender la richesse et la beauté de la faune de notre région, véritable « hot-spot » de la biodiversité du vivant. Nombre de ces espèces ont été identifiées dans la grotte du Lazaret, montrant ainsi que la biodiversité maralpine actuelle est l'héritière des temps préhistoriques. Aujourd'hui, l'emprise de l'Homme sur son environnement fragilise l'équilibre des écosystèmes naturels, risquant de provoquer une sixième extinction du vivant. Cette exposition permet de s'interroger sur l'évolution des relations entre l'humanité et la nature.

Jusqu'au 15 février 2023 - 33, boulevard Franck Pillate - Nice
Entrée libre - grottelazaret.departement06.fr



© D.R.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-MARITIMES « Symboles, l'art rupestre de la région du Mont Bego et Valcamonica. Le face-à-face »

L'art rupestre est le premier témoignage tangible des pratiques religieuses de l'Homme. Il apporte un éclairage sur le monde spirituel, mais aussi matériel des civilisations disparues : leurs modes de vie, vêtements, armes et outils, cérémonies. Co-organisée avec le musée départemental des Merveilles de Tende, l'exposition établit un parallèle entre les différents symboles retrouvés dans la vallée des Merveilles et autour du Mont Bego, et ceux du Valcamonica (Italie). Les liens entre archives et évolution de la recherche archéologique sont également présentés. Une restitution en 3D de la vallée des Merveilles et de Fontanalba avec des vues prises depuis un ULM fera survoler les sites aux visiteurs.

Jusqu'au 31 décembre 2022 - 147, boulevard du Mercantour - Nice
Entrée libre - dad@departement06.fr

L'agenda des médiathèques



• CONFÉRENCE « JE CHANTE AVEC MON BÉBÉ » D'AGNÈS CHAUMIÉ

La musicienne et chanteuse spécialisée dans l'art et l'éveil culturel du très jeune enfant, propose une conférence en chansons à partir de son livre-CD « Je chante avec mon bébé ». C'est l'occasion de goûter au plaisir de chanter ensemble, de ressentir les émotions qui peuvent naître de la voix chantée et de mieux comprendre la force de l'empreinte de la voix dans la vie d'un tout petit.

Mercredi 19 octobre à 18h
Médiathèque départementale - 25, boulevard Paul Montel - Nice

Gratuit sur inscription :
mediatheque-formations@departement06.fr



• PEUR BLEUE !

Quelques contes et légendes de terroirs d'ici et de bien plus loin, que l'on racontait aux temps anciens pour effrayer les enfants trop turbulents... Ou comment se faire peur pour de faux en construisant les notions de fiction et de réalité. Un spectacle interprété par la conteuse Isabelle Pozzi, de la Compagnie la Hulotte.

Samedi 29 octobre à 11h
EPI centre social de Guillaumes - 25, place de Provence - Guillaumes

Entrée libre, tout public à partir de 5 ans
valberg.mediatheque06.fr

• VILLAGES PERCHÉS : HISTOIRE ET ARTISANAT

Une ciné-conférence sur les villages qui ont joué un rôle dans le maintien des traditions autour de l'artisanat et de l'élevage. Présentée par Alain Guerrier, enseignant et réalisateur de films documentaires.

Samedi 15 octobre à 16h - Boulevard Lazare Raiberti Saint-Martin-Vésubie

Entrée libre, réservation conseillée :
saint-martin-vesubie.mediatheque06.fr

• GOOD MORNING ROYA ! L'ACTUALITÉ DE LA VALLÉE

Cette émission radio enregistrée en public, et réalisée par l'association Radio Tout Terrain, vise à réfléchir et échanger autour d'une thématique en lien avec la vie sociale, l'actualité et les cultures de la Roya.

Samedi 26 novembre à 17h - 4, avenue Marius Barucchi - Tende

Entrée libre, réservation conseillée :
tende.mediatheque06.fr

• ENQUÊTE AU CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Oscar le jardinier est décédé dans d'étranges circonstances. Pour élucider ce crime, méthode scientifique et techniques d'investigation sont de mise. Un atelier animé par l'association « Apprentis Pas Sages ».

Samedi 22 octobre à 14h - Promenade Jean Laurent Roquebillière

Entrée libre, réservation conseillée :
roquebilliere.mediatheque06.fr

ÉVÉNEMENTS À VENIR

L'agenda des Alpes-Maritimes

COLS CONNECTÉS

Relevez le défi du chrono sur un des cols mythiques des Alpes-Maritimes : rendez-vous le 15 octobre au col de la Madone de 8h à 12h !



MARATHON DES ALPES-MARITIMES : 42 KM POUR SE DÉPASSER

Il revient le 30 octobre 2022. Le Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes fait partie des plus grands marathons français. Cette épreuve sportive propose 42 km de course et d'adrénaline, avec un départ mythique sur la Promenade des Anglais à Nice, un parcours longeant la Méditerranée et une arrivée exceptionnelle sur le boulevard de la Croisette à Cannes. À chacun sa course !

marathon06.com

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES SENIORS

Rendez-vous le 18 novembre au Palais Acropolis de Nice pour assister à la 8^e édition de la journée départementale des seniors. Retrouvez concert, pièce de théâtre, ateliers et stands d'information sur les aides du Département et des partenaires.

+ d'infos sur : departement06.fr



C'EST PAS CLASSIQUE

L'événement musical de l'automne revient au Palais Acropolis à Nice du 9 au 11 décembre 2022 !

Retrouvez très prochainement la programmation complète sur :

cpc.departement06.fr

TRIBUNES

Climat, nous sommes dans l'urgence !

Aujourd'hui nous ne sommes plus dans l'alerte ni dans la prévision, mais nous sommes déjà dans les conséquences du Dérèglement climatique beaucoup plus vite que prévu ! Cet été la température de la mer s'est élevée de 5 degrés de plus que la normale, nous avons subi des périodes de canicule répétées et des incendies destructeurs. La sécheresse persistante a mis à mal les agriculteurs et les éleveurs, et les habitants de certaines communes sont déjà privés d'eau potable. Cela laisse envisager un automne à risques -le terrible souvenir de la tempête Alex est bien présent dans nos mémoires- et notre département est particulièrement exposé par sa façade maritime et son relief montagneux. En tant que groupe Environnement et solidarité nous avons souvent dit et répété ici qu'il fallait anticiper, préparer les changements et apprendre à s'adapter à ces dérèglements. Aujourd'hui nous n'en sommes plus là, nous sommes dans le

dur et il faut trouver des solutions pour anticiper et gérer les situations difficiles qui nous attendent : gestion économe de l'eau potable, utilisation des eaux usées pour des usages urbains, adaptation des logements, sobriété énergétique car la guerre en Ukraine et ses conséquences sur la politique mondiale rebattent toutes les cartes.

Nous proposons que le Département lance la coopération de l'ensemble des acteurs, professionnels et citoyens, pour renforcer notre capacité collective à répondre à ces enjeux et à ces urgences.

Nous sommes vulnérables et sans doute nous faudra-t-il modérer certaines de nos habitudes confortables.

Nous n'avons plus le choix mais nous sommes capables de faire face solidairement et collectivement !

POUR LE GROUPE ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉ

Bonne rentrée à tous !

Engagés dans un mandat de proximité, nous continuons à défendre notre territoire, et faire entendre votre voix au sein du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

Fiers de notre identité, de notre culture, de nos traditions, et d'un territoire tourné vers l'avenir, nous accompagnons les politiques publiques du Conseil départemental en matière de renforcement de la solidarité, d'éducation, de préservation de notre environnement et de notre patrimoine.

Nous soutenons les politiques publiques visant à améliorer le quotidien de nos concitoyens et nous sommes extrêmement attentifs à la bonne gestion des deniers publics et au respect de ses engagements par le Conseil départemental.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous nos collégiens. La gestion des collèves est une des compétences les plus importantes du Conseil départemental qui s'est

engagé à donner aux élèves les moyens nécessaires pour réussir. Cela passe notamment par la distribution d'outils numériques et par le développement du très haut débit. Malheureusement, ces actions accusent un retard considérable par rapport à d'autres départements comme les Bouches-du-Rhône qui atteignent parfois des taux d'équipement de 100%. Cette initiative importante pour nos jeunes ne doit pas rester un simple effet d'annonce.

Enfin, nous profitons de cette tribune pour féliciter notre collègue Philippe PRADAL, pilier de notre groupe, élu Député des Alpes Maritimes. Nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant David CLARES, ancien commandant des sapeurs-pompiers, qui dispose d'une excellente connaissance de l'institution départementale et qui sera un atout majeur pour notre action à votre service.

POUR LE GROUPE NOTRE DÉPARTEMENT D'ABORD



LE CeGIDD DE NICE VOUS VACCINE.

PRENEZ RENDEZ-VOUS :

sur Doctolib
en scannant ce QR Code



par téléphone

au numéro vert départemental
dédié à la variole du singe.

0 805 56 06 66 Service & appel gratuits

du lundi au vendredi
de 9 heures à 17 heures.

VARIOLE DU SINGE

VOUS ÉMERVEILLER

Votre rando de l'automne : Le hameau de l'Illion

Cette randonnée familiale se déroule entièrement sur une piste forestière et débute sous un boisement ombragé parmi pins, sapins et épicéas. Plus loin à hauteur du hameau de Margioulins, le paysage change sous l'influence de l'air chaud et sec qui charrie des odeurs de lavande et de thym.

Les falaises du Cians apparaissent d'un coup dévoilant les somptueuses strates de pérites couleur lie-de-vin qui modèlent le paysage sans rien à envier aux plus beaux canyons américains. Le hameau de l'Illion et ses granges marquent l'arrivée de cette belle promenade.



ACCÈS
85 kilomètres

De Nice (aéroport), remonter la vallée du Var par la route métropolitaine (RM) 6202, puis la route départementale (RD) 6202 jusqu'à Touët-sur-Var. Peu après le village, prendre à droite la route des gorges du Cians (RD 28) qu'on remonte jusqu'à Beuil. Continuer en direction de Valberg ; passer les Launes, et prendre à gauche la petite route des Eguilles jusqu'au parking du télésiège des Eguilles.

ITINÉRAIRE

-  Au départ des Launes, parking des Eguilles, prendre la large piste en direction de l'Illion.
-  Passer la balise 18 et continuer à droite en pente ascendante. Arriver à un ancien carrefour, prendre la piste de gauche qui bientôt passe aux granges de Margioulins avant d'entamer une légère descente jusqu'au vallon de cabane Vieille qui ponctue le parcours.
-  Continuer face à l'imposant massif des Cluots, passer un gros épaulement et atteindre les granges de l'Illion (1 568 mètres - b.26).
-  Le retour s'effectue par le même itinéraire.

ENVIE DE + DE RANDONNÉES ?

Rendez-vous sur : randoxygene.departement06.fr

CARACTÉRISTIQUES DE LA RANDONNÉE



NIVEAU
moyen



DISTANCE
10 km



DURÉE
4h



CARTOGRAPHIE SPÉCIFIQUE :
"Haut Cians" TOP 25
n° 3640 OT 1:25.000°



DENIVELÉ
+150 mètres
/ -150 mètres

VOUS RÉGALER

Julien Roucheteau

et son Foie gras fumé au bois
de genévrier du pays niçois,
aux billes de betteraves et mandarine,
et son consommé de canard



Avant d'officier aux fourneaux des cuisines de La Réserve de Beaulieu, le Chef étoilé a passé plus de 20 ans à cuisiner dans la capitale auprès de grands Chefs, comme Philippe Legendre au George V ou Michel Troisgros à la Table du Lancaster. Pour ce dernier restaurant, il obtient deux étoiles en son nom en 2015. Ce Meilleur

Ouvrier de France (2019) concocte une cuisine nouvelle et inventive. Son but : faire ressortir des émotions au travers de ses mets. Pour cela, il utilise différents assaisonnements à base de vinaigres faits maison, d'agrumes, de cuissons. Le talentueux Chef se fournit auprès des pêcheurs, éleveurs et agriculteurs locaux. Les produits d'exception sont travaillés dans le plus grand respect avec toujours une quête ultime : le plaisir !

PRÉPARATION

Faites fumer le bois, et au bout de 5 minutes, ajoutez le lobe, fumez 10 minutes, mettez sous vide, puis faites le cuire à 42°C pendant 20 minutes et réserver.

Poêlez le lobe entier en l'arrosant, juste avant de servir, taillez des cubes de foie gras et disposez-les au fond de l'assiette.

Concassez les carcasses et les ailerons, rôtissez-les au four et égouttez-les, rôtir avec un peu de beurre et la garniture aromatique, apportez des sucs.

Déglacez au vin blanc, réduire, ajoutez de l'eau puis cuire 24 heures doucement, filtrez au torchon pour avoir un bouillon clair, et réduire à souhait.

Pour la croûte, mélangez les ingrédients au batteur à l'aide de la feuille, étalez à 3 mm d'épaisseur, disposez la betterave dedans avec les zestes et baies. Fermez la pâte, puis cuire au four à 180°C pendant 1 heure. Laissez reposer. Réalisez des billes à l'aide d'une cuillère à pomme parisienne.

Prélevez les segments de mandarine, et taillez-les tous de la même taille. Réduisez ensuite à l'état sirupeux le consommé de canard, avant de mettre les billes de betterave et les glacer.

DRESSAGE

Mettez les cubes de foie gras au fond de l'assiette, disposez les billes de betterave autour et nappez-les de segments de mandarine. Ajoutez une poudre de baie de genévrier frais et fleur de sel. Servez le bouillon de canard à part bien chaud.

LE CONSEIL DU SOMMELIER

« Pour ce plat, je recommande un Clos rouge Saint Vincent en AOP Bellet, millésime 2019 »,
Wilfried Goutorbe, Chef Sommelier à la Réserve de Beaulieu



INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES :

- 1 pièce de lobe de foie gras (pas plus de 550 g brut)
- Branche de genévrier sec
- 100 g de beurre
- 2 g d'ail rose

INGRÉDIENTS DU CONSOMMÉ DE CANARD

- 2 kilos d'ailerons de canard
- 1 kilo de carcasse de canard
- 100 ml de d'huile de cuisson
- 200 ml de vin blanc Sauvignon
- 200 g de beurre
- 150 g de carotte
- 150 g d'oignon
- 5 g d'ail rose

CROÛTE DE SEL

- 450 g de farine
- 450 g de gros sel gris
- 300 g de blanc d'œuf
- 30 g de baie genévrier concassée

BETTERAVE ROUGE

- 1 pièce de betterave
- Zeste de mandarine
- 5 pièces de baie de genévrier



